



Atelier d'information et d'échanges sur la fluidification du commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest

HALTE AUX ENTRAVES ET QUE LES COMPORTEMENTS CHANGENT !

C'est dans les locaux de la mairie de Gaya, à 300 kms de Niamey, que se sont déroulés les 24 et 25 juin 2011, les travaux de l'Atelier d'information et d'échanges sur la fluidification du commerce intra-régional, organisé par le ROPPA avec l'appui technique et financier de la CEDEAO.

La cérémonie d'ouverture présidée par le gouverneur de la région de Dosso, M. Amadou Babalé a démontré le fort niveau d'engagement officiel des autorités politiques du Niger en faveur de la libre circulation des personnes et des biens. Le président du ROPPA, M. Djibo Bagna, pouvait alors se réjouir d'avoir à ses côtés pour la circonstance, le préfet du département de Gaya, le maire de la commune urbaine, des parlementaires, le secrétaire général de la Haute Autorité pour la Sécurité Alimentaire au Niger (HASA) et le représentant de la Plateforme paysanne du Niger.

En organisant cet atelier, l'objectif premier du ROPPA était d'accroître le niveau d'information des acteurs sur la législation et la réglementation régissant la libre circulation des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. Cet objectif a été couvert par la présentation de deux communications ; l'une sur « l'aperçu de l'intégration régionale : concept, artisans, acquis et défis » et l'autre sur « l'état des lieux des textes et leur niveau d'application ».

Dès la première journée des travaux, les participants, près d'une cinquantaine, se sont très vite retrouvés au cœur du débat à travers une analyse actualisée, exhaustive et sans complaisance des entraves à la libre circulation des personnes, des biens et des services au niveau des corridors de la sous-région. C'est au travers de témoignages libres recensés par groupes professionnels (producteurs, transporteurs, commerçants, communicateurs...) que les différents acteurs ont décrit les tracasseries dont ils sont l'objet dans l'exercice de leurs activités. Ils ont établi une typologie d'entraves qui pointe du doigt des facteurs et pratiques tels que la multiplicité injustifiée des postes de contrôle, le racket, les perceptions illégales d'argent auprès des citoyens, les blocages provoqués, les obstructions délibérées au cours normal des formalités, la non fonctionnalité de certains postes gérés de façon désinvolte, le recours à la violence physique et psychologique et autres cas d'intimidations et d'humiliations.

Les réactions d'indignation et de frustration générées au quotidien par ces abus frisent chez certains intervenants l'agacement et le dépit et font craindre, si rien n'est fait, une désaffection et une crise de confiance vis-à-vis de la CEDEAO appelé à plus de fermeté et de suivi dans l'application de ses propres textes. Toujours dans leur volonté de contribuer à un changement qualitatif de comportement et à une application plus systématique des textes, les participants ont formulé une série de recommandations à l'endroit des principales catégories d'acteurs interpellés par le défi de la fluidification des échanges intra-régionaux.

Et si l'on commençait par appliquer les textes...

En substance, ces recommandations convergent vers la nécessité d'un effort accru en matière d'information, de sensibilisation et de formation. A cet effet, il a été proposé l'organisation le long des corridors, de caravanes de sensibilisation aux fins d'une large diffusion des textes de la CEDEAO et des recommandations du présent atelier. Une autre recommandation du même ordre adressée à la CEDEAO appelle à la mise en œuvre du plan de communication issu des rencontres des communicateurs ouest-africains à Abidjan en 2009 et Lagos en 2010. Aussi est-il apparu essentiel aux yeux des participants de développer à l'échelle des Etats, une éducation citoyenne précoce (systèmes d'enseignement) intégrant des contenus sur les principes de l'intégration communautaire et de la libre circulation des personnes et des biens.

A tout cela s'ajoutera l'érection aux postes de contrôle frontaliers, de supports (plaques) affichant les procédures et pièces requises pour différentes formalités de police et de douanes ainsi que la production en langues nationales de guides pratiques compilant les textes de référence en matière de libre circulation des personnes et des biens à l'usage du grand public. Comme on pouvait s'y attendre, les participants ont saisi cette occasion pour rappeler à l'attention des Etats l'urgence d'une réduction des postes de contrôle sur les axes routiers et dans les corridors de la sous-région.

Par ailleurs, un effort est attendu de la part des Etats dans le sens d'une harmonisation et d'une mise en cohérence des politiques sectorielles nationales avec celles de la CEDEAO.

En somme, au terme de l'atelier de Gaya, chacun aura eu une fois de plus la confirmation que les textes favorables à l'intégration économique de la sous-région ouest-africaine existent et que ceux-ci ne demandent qu'à être appliqués. Ce qui laisse espérer que cette intégration pourrait faire des avancées à court ou moyen terme si chaque acteur s'engageait à connaître les textes ; si les organisations professionnelles et syndicales (transporteurs, commerçants, transitaires, forces de contrôle) s'investissaient davantage dans l'éducation de leurs membres au respect de ces textes et si les Etats se donnaient les moyens de les faire appliquer et d'en faire une évaluation et un suivi réguliers.

Enfin, pour s'assurer que les conclusions de cet atelier ne resteront pas lettre morte, il a été expressément demandé au ROPPA de :

- porter ces recommandations à la connaissance des chefs d'Etats, des responsables de la CEDEAO et des parlementaires ;
- traduire ces recommandations en un plan d'actions assorti d'un chronogramme précis, de résultats attendus et indiquant clairement les différents niveaux de responsabilité à engager.